

**ASSOCIATION ALCIME**

**Siège social :  
63 chemin de la Vallée, Camp Major – 13400 Aubagne**

**Rapport du Commissaire aux Comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

**Ce rapport contient 13 pages**

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-En-Provence  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €uros  
Les Hespérides – 34 Chemin Joseph Aiguier – 13009 Marseille

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

*Exercice clos le 31 décembre 2014*

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des travaux en cours se substituant aux charges constatées d'avance les exercices précédents.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 28 Octobre 2015

  
**Jean-Pierre SITRI**  
*Commissaire aux comptes*

# **BILAN ALCIME 2014**

Poste	Cd	Brut	Cd	Amort. Provision	Net N	Net N-1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Capital souscrit non appelé	AA					
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de recherche et développement	AD		AE			
Concessions, brevets et droits sim.	AF		AG			
Fonds commercial	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	25 705,10	AK	11 013,75	14 691,35	9 880,01
Avances et ac. / immob. incorporelles	AL		AM			
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Inst. techn. mat. et out. industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	16 437,74	AU	8 026,47	8 411,27	3 661,62
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes sur immob. corp.	AX		AY			
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
<b>Total I</b>	<b>BJ</b>	<b>42 142,84</b>	<b>BK</b>	<b>19 040,22</b>	<b>23 102,62</b>	<b>13 541,63</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stock et en-cours</b>						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances & acomptes versés sur commandes	BV	2 500,00	BW		2 500,00	6 915,00
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	BX	36 096,10	BY	2 988,50	33 107,60	101 319,38
Autres créances	BZ	-5 170,66	CA		-5 170,66	29 797,71
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
<b>Divers</b>						
Valeurs mobilières de placements	CD		CE			
Disponibilités	CF		CG			9 634,37
Charges constatées d'avance	CH	65 730,90	CI		65 730,90	4 892,86
<b>Total II</b>	<b>CJ</b>	<b>99 156,34</b>	<b>CK</b>	<b>2 988,50</b>	<b>96 167,84</b>	<b>152 559,32</b>
Charges à répartir sur plusieurs ex.(III)	CL					
Primes remboursement des obligations (IV)	CM					
Ecarts de conversion Actif (V)	CN					
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>CO</b>	<b>141 299,18</b>		<b>22 028,72</b>	<b>119 270,46</b>	<b>166 100,95</b>

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB		
Ecarts de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-21 029,21	-18 907,83
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-21 542,90	-2 121,38
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>Total I</b>	DL	<b>-42 572,11</b>	<b>-21 029,21</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>Total II</b>	DO		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
<b>Total III</b>	DR		
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes au. établissements de crédit	DU	18 178,54	
Emprunts et dettes financières diverses	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	373,00	373,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 496,57	80 809,04
Dettes fiscales et sociales	DY	95 794,46	105 948,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
Produits constatés d'avance	EB	3 000,00	
<b>Total IV</b>	EC	<b>161 842,57</b>	<b>187 130,16</b>
Ecart de conversion passif (V)	ED		
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	EE	<b>119 270,46</b>	<b>166 100,95</b>

# **COMPTE DE RESULTAT ALCIME 2014**

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises France	FA		
Ventes de marchandises Export	FB		
<b>Ventes de marchandises Total</b>	FC		
Production vendue France (biens)	FD		
Production vendue Export (biens)	FE		
<b>Production vendue Total (biens)</b>	FF		
Production vendue France (services)	FG	206 607,92	243 916,66
Production vendue Export (services)	FH		
<b>Production vendue Total (services)</b>	FI	<b>206 607,92</b>	<b>243 916,66</b>
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	FL	<b>206 607,92</b>	<b>243 916,66</b>
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN	1 595,76	
Subventions d'exploitation	FO	267 000,00	268 993,47
Reprises sur provisions et amortissements	FP	9 790,07	2 997,35
Autres produits	FQ	580,75	4 901,18
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	FR	<b>485 574,50</b>	<b>520 808,66</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock	FT		
Achats de matières premières et autres approv.	FU		
Variation de stock	FV		
Autres achats et charges externes	FW	405 176,59	407 130,57
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	2 347,04	2 032,92
Salaires et traitements	FY	63 444,14	73 365,18
Charges sociales	FZ	28 532,80	34 449,89
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immo: dotations aux amortissements	GA	6 395,77	3 484,43
Sur immo: dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	GC	2 988,50	
Pour risques et charges: dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE	3 520,35	1 124,10
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	GF	<b>512 405,19</b>	<b>521 587,09</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	GG	<b>-26 830,69</b>	<b>-778,43</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI		
<b>Produits financiers :</b>			
De participations	GJ		
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL		0,60
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>	GP		<b>0,60</b>
<b>Charges financières :</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
Intérêts et charges assimilées	GR	1 964,24	552,75
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	GU	<b>1 964,24</b>	<b>552,75</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	GV	<b>-1 964,24</b>	<b>-552,15</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	GW	<b>-28 794,93</b>	<b>-1 330,58</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>			
Sur opérations de gestion	HA	10 892,00	
Sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	HD	<b>10 892,00</b>	
<b>Charges exceptionnelles :</b>			



Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
Sur opérations de gestion	HE	3 639,97	790,80
Sur opérations en capital	HF		
Dotation aux amortissements et aux provisions	HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	HH	<b>3 639,97</b>	<b>790,80</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	HI	<b>7 252,03</b>	<b>-790,80</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
<b>Total des produits (I+III+V+VII) :</b>	HL	<b>496 466,50</b>	<b>520 809,26</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) :</b>	HM	<b>518 009,40</b>	<b>522 930,64</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	HN	<b>-21 542,90</b>	<b>-2 121,38</b>

## **ANNEXES ALCIME 2014**

# Alcimé

63 Chemin de la Vallée

13400 Aubagne

Tel 04 42 18 9210

info@cineaubagne.fr

www.cineaubagne.fr

Siret 428789986 00026

*Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	page 2
Permanence ou changement de méthodes	page 2

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	page 2
Etat des amortissements	page 3
Charges sur exercice antérieur constaté en 2014	page 4
Etat des provisions	page 4
Etat des échéances des créances et des dettes	page 4
Tableau de suivi des fonds dédiés	page 4
Variation des fonds propres	page 4
Evaluation des immobilisations corporelles	page 5
Evaluation des créances et des dettes	page 5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	page 5
Produits à recevoir	page 5
Charges à payer	page 5
Charges et produits constatés d'avance	page 5
Subventions d'équipement	page 5

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	page 5
Montant des engagements financiers	page 5
Informations en matière de crédit bail	page 6
Engagement en matière de pensions et retraites	page 6

#### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Valeurs immobilières	page 6
----------------------	--------

**REGLES ET METHODES COMPTABLES****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Changement de méthodes**

Jusqu'en 2013 le travail accompli pour l'exercice suivant faisait l'objet de facture à établir. En 2014, nous avons retenu la méthode suivante : le cout du FIFA représente 96% du budget. Compte tenu du fait que l'activité principale est la réalisation du Festival qui s'étend du 1er avril 2013 au 31 mars 2014 nous avons convenu d'évoluer l'encours de production du Festival 2015 conformément au tableau joint couvrant les dépenses engagées entre le 1er mai 2014 au 31 décembre 2014. A l'exception des salaires du mois d'avril 2014 de Mmes Papasoff, Conte et Grosskost qui travaillent pour le FIFA 2015.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN****Etat des immobilisations**

	Valeur brute d'exercice	Augmentations Réévaluations	Augmentations Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16105		9600
<b>TOTAL</b>	16105		9600
Constructions	1220		0
Autres immobilisations corporelles	8861		6356
<b>TOTAL</b>	8861		6356
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>TOTAL</b>	26186		15956

**ANNEXE***Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014*

	Diminutions Poste à Poste	Diminutions Cessions	Valeur brut en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			25705 25705	
Constructions			1220	
Autres immobilisations corporelles TOTAL		0	15217	
		0	15217	
Autres immobilisations financières TOTAL		0	0	
TOTAL GENERAL		0	42142	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6225 6225	4789 4789		11014 11014
Constructions	762	122		884
Autres immobilisations corporelles TOTAL	5656 5656	1484 1484		7140 7140
TOTAL GENERAL	12643	6395		19038

**ANNEXE***Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014*

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements Dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissement dérogatoires Dotations	Amortissement dérogatoires Reprises
Autres immobilisations incorporelles	4789				
TOTAL	4789				
Constructions	122				
Autres immobilisations corporelles	1484				
TOTAL	1484				
TOTAL GENERAL	6395				

**Charges sur exercice antérieur constaté en 2014**

Nous avons constaté une charge sur exercice antérieur en 2014 de la facture Guidi Serge d'un montant de 3901€ (1<sup>er</sup> janvier 2014).

**Etat des provisions**

Provision pour dépréciation client 2989€

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	<b>0</b>	<b>0</b>	
Autres créances clients	<b>36096</b>	<b>36096</b>	
Personnel et comptes rattachés	<b>2253</b>	<b>2253</b>	
Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux	<b>0</b>	<b>0</b>	
Divers état et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers	<b>7427</b>	<b>7427</b>	
TOTAL	<b>30922</b>	<b>30922</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>44496</b>	<b>44496</b>		
Personnel et comptes rattachés	<b>2024</b>	<b>2024</b>		
Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux	<b>93072</b>	<b>93072</b>		
Autres dettes	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>139592</b>	<b>139592</b>		

### **Tableau de suivi des fonds dédiés**

L'association Alcimé ne dispose pas de fonds dédiés. Les fonds sont consommés au cours de l'exercice

### **Variation des fonds propres**

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Produits à recevoir**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4732
Total	4732

### **Charges à payer**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2835
Dettes fiscales et sociales	2479
Total	5314

**Charges constatées d'avance : 7033**

**Produits constatés d'avance : 3000**

**Subventions d'équipement**

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

#### **Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements reçus

#### **Crédit bail**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières**



**ASSOCIATION ALCIME**

**Siège social :  
63 chemin de la Vallée, Camp Major – 13400 Aubagne**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions  
réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

**Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**  
*Exercice clos le 31 décembre 2014*

Madame, Monsieur,

*Aux adhérents*

En notre qualité de commissaire(s) aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

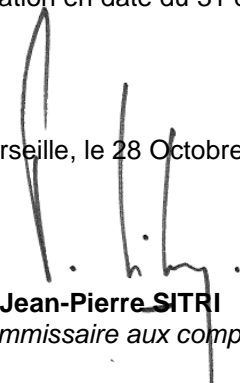
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues<sup>1</sup>.

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

- l'association MERIDIEN, association ayant en commun avec l'association Alcime un membre du Bureau à savoir M. Fabrice CHANUT, respectivement trésorier de l'association Alcime et Président de l'association MERIDIEN, perçoit une subvention de la ville d'Aubagne, reversée partiellement à l'association ALCIME, portant sur la réalisation de deux événements : FIFA et SIRAR. Ce reversement fait l'objet d'une convention entre les deux associations. Les mouvements de trésorerie liés ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 31 décembre 2014.

Marseille, le 28 Octobre 2015

  
**Jean-Pierre SITRI**  
*Commissaire aux comptes*